

Département  
Du Bas-Rhin

Arrondissement  
De Sélestat-Erstein

Nombre de Conseillers  
Elus :  
11

-----  
Conseillers en  
fonction :  
08

-----  
Conseillers présents :  
06

# CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'URBEIS

**Séance**  
**du 05 Décembre 2022**  
**08h00**  
(convocation du 29/11/2022)

L'an Deux Mille Vingt Deux, le 05 Décembre, le Conseil Municipal de la commune d'URBEIS s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de **M. Abel MANGEOLLE, Maire.**

*Etaient présents :*

**Les Adjoints :**

**M. Serge LEHMANN et Michel VERNIER**

**Les Conseillers Municipaux :**

MMES Christine BALLAND, Michèle SCHWETTERLÉ et Fabienne WALLER-BREITEL

**Absent excusé :**

Mme Elodie HERRBACH donne procuration à M. Serge LEHMANN et M. Jean-Pierre LATOUR donne procuration à M. Michel VERNIER

**Absent non excusé :**

/

Le Conseil Municipal choisit comme secrétaire de séance : **M. Serge LEHMANN**

Monsieur Abel MANGEOLLE, Maire d'Urbeis remercie toutes les personnes présentes, le quorum étant atteint Monsieur le Maire déclare la séance ouverte :

Après approbation du compte rendu du 21/11/2022, Monsieur le Maire décide de passer au point 032/2022 de l'ordre du jour.

## ORDRE DU JOUR

032 / Forêt : état prévisionnel des coupes 2023

033 / Forêt : programme des travaux 2023

034 / Budget Commune : DM n° 1 TVB phase 3

035 / Budget Commune : DM n° 2 achat abri parapluie

Informations diverses

### **032/ Forêt : état prévisionnel des coupes 2023**

Monsieur Benjamin GUTH, agent ONF, présente au Conseil Municipal l'état prévisionnel des coupes prévues pour l'année 2023, pour un volume de 3115 m<sup>3</sup> à savoir :

- recette brute.....	: 178.910,00 €
- frais d'exploitation + maîtrise d'œuvre...	: 100.900,00 € + 9.276,00 €
	-----
- recette nette prévisionnelle.....	: 68.735,00 €

**Après en avoir délibéré,**

**le Conseil Municipal, à l'unanimité,**

**approuve** l'état prévisionnel des coupes pour l'exercice 2023 pour un volume de 3115 m<sup>3</sup> et une recette brute de 178.910,00 €.

### **033/ Forêt : programme des travaux 2023**

Monsieur Benjamin GUTH, agent ONF, présente au Conseil Municipal le programme des travaux courants prévu pour l'année 2023 :

➤ Travaux courants

- travaux de maintenance – parcellaire en oet.....	2.350,00 €
- travaux d'infrastructure en oet.....	2.510,00 €
- travaux d'infrastructure.....	10.180,00 €
- travaux d'accueil du public.....	640,00 €
- travaux divers en oet.....	1.570,00 €
- travaux sylvicoles.....	2.260,00 €
- travaux d'infrastructure subventionnés.....	19.630,00 €
- travaux de protection contre les dégâts de gibier en oet.....	2.490,00 €
- travaux de protection contre les dégâts de gibier.....	7.630,00 €
- travaux de plantation / régénération.....	13.300,00 €
	-----
TOTAL.....	62.560,00 €

**TOTAL DES TRAVAUX SANS MAITRISE D'ŒUVRE : 62.560,00 €**

**Après en avoir délibéré,**

**le Conseil Municipal, à l'unanimité,**

- **approuve** le programme des travaux patrimoniaux pour l'année 2023 ;
- **décide** de réaliser une partie des actions en interne :
  - travaux de maintenance – parcellaire
  - travaux d'infrastructure
  - travaux de protection contre les dégâts de gibier

### **034/ Budget Commune : DM n° 1 TVB phase 3**

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, la décision modificative suivante :**

<b>INVESTISSEMENT</b>		
<b>Désignation</b>	<b>Dépenses</b>	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
D - 21312 : bâtiments scolaires Opération : 93	8.000,00	
D - 2041481 : autres communes -biens mobiliers - matériel et études		8.000,00
<b>Total Fonctionnement</b>	<b>8.000,00</b>	<b>8.000,00</b>

### **035/ Budget Commune : DM n° 2 achat abri parapluie**

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, la décision modificative suivante :**

<b>INVESTISSEMENT</b>		
<b>Désignation</b>	<b>Dépenses</b>	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
D - 21312 : bâtiments scolaires Opération : 93	1.300,00	
D - 2184 : mobilier		1.300,00
<b>Total Fonctionnement</b>	<b>1.300,00</b>	<b>1.300,00</b>

### **Informations diverses**

Les points abordés en divers n'ont pas donné lieu à délibération.

**Transmis en Sous-Préfecture,  
le 12 décembre 2022  
Publication,  
le 12 décembre 2022**

**Secrétaire de séance,  
Serge LEHMANN**

**Certifié exécutoire  
URBEIS, le 05 décembre 2022  
Le Maire,  
Abel MANGEOLLE**


